

## AVENANT N° 2 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN  
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME**  
Représentée par son président, Monsieur Bernard RAPHA  
Désignée ci-dessous par la fédération,

### Article 1 :

La subvention prévue pour **2015** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **20 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Formations fédérales (20 000 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 115 430 €

### Article 2 :

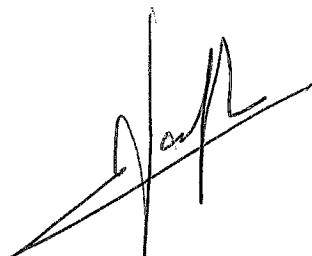
La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

### Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le - 1 DEC. 2015

LE PRESIDENT DE LA  
FEDERATION FRANÇAISE DE  
SAUVETAGE ET DE  
SECOURISME



Fédération Française Sauvetage Secourisme  
28, Rue Lacroix  
75017 PARIS

 LE DIRECTEUR DES SPORTS

Pour le directeur des sports  
L'adjointe au directeur des sports,  
Chef de service

Claudie SAGNAC

WISE LE 27/11/2015 DANS CHORUS PAR LE  
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET  
COMPTABLE MINISTERIEL  
N° EJ .2.10.12.79.367

BR

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a cursive name, possibly 'F. Lacroix'.

Fédération Française Sauvetage Secourisme  
28, Rue Lacroix  
75017 PARIS

DR

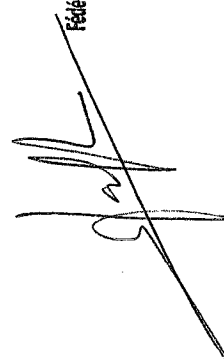
Objectifs / Action / Rubrique	Montants Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Apporter des réponses aux interrogations des structures, nouvellement affiliées ou déjà existantes, concernant le domaine administratif sportif.	20 000 €	7 000 €	5 500 €	14 500 €
<b>Action 1</b>	15 000 €	5 000 €	4 000 €	11 000 €
Structuration fédérale	15 000 €	5 000 €	4 000 €	11 000 €
<b>Action 4</b>	5 000 €	2 000 €	1 500 €	3 500 €
Formations fédérales	5 000 €	2 000 €	1 500 €	3 500 €
Chercher l'accroissement du nombre de clubs par la promotion de la discipline et le conseil aux clubs les plus récents.	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
<b>Action 1</b>	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
Structuration fédérale	55 000 €	20 000 €	20 000 €	35 000 €
Labelliser de nouvelles écoles de sauvetage et évaluer le fonctionnement des écoles existantes. Nombre d'enfants prêts à débiter la compétition.	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
<b>Action 1</b>	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Structuration fédérale	3 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
Figurer lors des Championnats du Monde Junior et Senior, sur les podiums de ces différentes échéances dans la perspective d'une amélioration du rang de la France au niveau européen et mondial.	176 500 €	85 500 €	74 930 €	101 570 €
<b>Action 2</b>	150 000 €	65 000 €	59 000 €	91 000 €
Aides personnalisées (AP)	40 000 €	15 000 €	14 000 €	26 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	15 000 €	10 000 €	5 000 €	10 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	95 000 €	40 000 €	40 000 €	55 000 €
<b>Action 3</b>	26 500 €	20 500 €	15 930 €	10 570 €
Accompagnement sanitaire préventif	7 000 €	6 000 €	6 000 €	1 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	19 500 €	14 500 €	9 930 €	9 570 €
Augmenter le nombre de juges.				
Modéliser le fonctionnement arbitral eau plate et côtier dans la perspective d'une meilleure communication et d'une amélioration des conditions de compétitions.	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
<b>Action 4</b>	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Formations fédérales	5 000 €	2 000 €	1 000 €	4 000 €
Continuer la réforme des diplômes fédéraux (Moniteur) et assurer leur lien avec le Brevet Professionnel et le Diplôme d'Etat.	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
<b>Action 4</b>	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
Professionnalisation de l'activité	8 000 €	4 000 €	2 000 €	6 000 €
Mettre en place de nouvelles structures d'entraînement sur lesquelles évolueront un certain nombre d'athlètes pouvant profiter de sites propices à la pratique du plus haut niveau ainsi que d'un suivi plus affiné tant du point de vue sportif, que médical et extra sportif.	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
<b>Action 2</b>	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	25 000 €	5 000 €	2 500 €	22 500 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
<b>Action 2</b>	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	45 000 €	15 000 €	2 500 €	42 500 €
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires	37 300 €	25 000 €	20 000 €	17 300 €
<b>Action 4</b>	37 300 €	25 000 €	20 000 €	17 300 €
Formations fédérales	37 300 €	25 000 €	20 000 €	17 300 €
<b>TOTAL</b>	<b>374 800 €</b>	<b>164 500 €</b>	<b>129 430 €</b>	<b>245 370 €</b>

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

14 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

115 430 €

Répartition de la subventions versée hors aides personnalisées :  
- cat 61 (indemnité des CTS)  
- cat 64 (transfert direct aux assoc.)- €  
115 430 €


Fédération Française Sauvetage Secourisme  
28, Rue Lacroix  
75017 PARIS

BR

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

## Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	DEV	Domiciliation
10057	19319	00063833101	34	EUR	CICSB RAMONVILLE

## Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identifier Code)
FR76 1005 7193 1900 0638 3310 134	CMCIFRPP

Domiciliation  
CICSB RAMONVILLE  
218 ROUTE DE NARBONNE  
31400 TOULOUSE  
05 34 42 65 50

Titulaire du compte (Account Owner)  
FEDERATION FRANCAISE DE  
SAUVETAGE ET DE SECOURISME  
28 RUE LACROIX  
75017 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ